

Retour sur 2009 et présentation des projets de l'année 2010.

Page 1

Petit rappel sur le tri sélectif et ce qu'il faut savoir sur les déchets électroniques.

Page 2

Tout savoir sur le centre de santé infirmier intervenant sur la commune.

Page 3

Le calendrier annuel des rendez-vous et animations.

Page 4

Saint-Thurien

La lettre d'information de la municipalité

FÉVRIER 2010 - numéro 45

EDITO

En ce début d'année, marqué par un épisode neigeux que l'on a peu coutume de voir dans notre région et qui a mobilisé les élus et les services techniques de jour et même de nuit pour sécuriser nos routes, nos pré-occupations d'élus de proximité se tournent tout naturellement vers la réforme de la taxe professionnelle et des collectivités territoriales. Engagée par le gouvernement l'an dernier, elle devrait être finalisée courant 2010. Si, pour cette année, l'engagement pris par le gouvernement est de compenser les collectivités à hauteur du produit qu'elles ont perçu en 2009, il est légitime de ne pas afficher un optimisme béat pour l'an prochain. Qu'en sera-t-il de notre autonomie et de nos possibilités à investir dans les années à venir ? Quel avenir pour nos petites collectivités et leurs services publics de proximité, des services essentiels à la population ?

Malgré ces incertitudes, nous avons résolument décidé de poursuivre cette année nos investissements en lançant la réhabilitation de l'ancien immeuble sis 9, place du centre et de le transformer en un ensemble boulangerie-médiathèque.

Autre priorité, le gel de ce début janvier ayant sensiblement détérioré certaines voies communales, un effort particulier sera indispensable pour la réfection de notre réseau routier communal.

Enfin, en cette période de vœux, souhaitons pour l'ensemble de nos concitoyens, une bonne année et une bonne santé en espérant que la situation de ceux d'entre nous, touchés par la crise économique, connaisse une embellie aussi rapidement que possible afin que chacun puisse travailler et vivre décemment de son travail.

Bloavezh mat d'an oll

Joël Derrien

Bonne année !

Joël Derrien, entouré des membres du conseil municipal, a dressé le bilan de l'année 2009 le 7 janvier dernier lors de la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité. L'occasion pour lui d'annoncer l'ouverture très prochaine de la nouvelle station de traitement de l'eau. Ce rendez-vous avec la population est aussi un moment privilégié pour évoquer les projets, en particulier la transformation à venir de l'ancienne maison Léger, place du Centre, en un ensemble comprenant une boulangerie et la médiathèque municipale.

Deux chantiers importants ont été menés en 2009. Les travaux de construction de la nouvelle station de traitement de l'eau devraient « s'achever à la fin de ce premier trimestre 2010. » Et l'école, ouverte en 1983, a bénéficié de gros travaux d'embellissement et d'isolation. Joël Derrien s'est par ailleurs félicité de la réouverture de la 5^e classe qui « permet un fonctionnement dans des conditions normales, en souhaitant que ce 5^e poste perdure. »

Autre satisfaction, Saint-Thurien a été retenu dans le programme des écoles numériques rurales et pourra bénéficier d'une subvention en équipement informatique à hauteur de 9 000 €.

Autre aspect du bilan, en voirie, « certains virages dangereux de la route de Guisriff ont été rectifiés et des travaux d'entretien ont été réalisés sur les routes de Kerkerroué et de Kervennou. Des panneaux Stop vont par ailleurs être posés afin de sécuriser les sorties de chemins ruraux. »

Un rappel, la commune s'est classée 4^e au concours départemental des villes et villages fleuris. Les élus se félicitent du « nombre croissant de particuliers à participer à l'embellissement de notre environnement. »

En 2010

Pour 2010, le projet majeur est donc la transformation à venir du bâtiment situé au numéro 9 de la place du Centre. Confié à Mlle Furic, architecte, le projet est en



L'assemblée était moins nombreuse qu'à l'accoutumée lors des vœux et pour cause : la neige avait tout recouvert !

bonne voie puisque le permis de construire a été déposé le 15 novembre dernier : « la réouverture de la boulangerie permettra de compléter l'offre en matière de commerces de proximité, indispensable pour le maintien de la vie dans notre bourg. »

En conclusion de son intervention, Joël Derrien n'a pas manqué de remercier les partenaires privés et publics de la municipalité, ainsi que le personnel et bien entendu les associations qui « par leurs animations permettent à notre commune de faire preuve d'une belle vitalité tout au long de l'année. »

2009 en chiffres

Etat civil : 8 naissances, 4 mariages, 7 décès
Population : 899 habitants (869 en 1999)
Urbanisme : 11 permis de construire (19 en 2008), dont 7 pour des constructions ou extensions.

Déchets ménagers

Bien trier, c'est économiser

Un mauvais tri des déchets ménagers dans le sac jaune coûte cher à la collectivité. Sur les 3057 tonnes de déchets collectés dans les sacs de tri par les services de la Cocopaq en 2008, 470 tonnes n'ont pas pu être valorisées, car il s'agissait d'emballages non recyclables. Ces 470 tonnes ont été transportées à l'usine d'incinération de Concarneau où sont traitées les ordures ménagères. Ces refus coûtent chers : si le taux de refus passe de 10 % à 20 %, la facture augmente de 40 € par tonne triée. En 2008, le taux de refus était d'environ 15,5%.

Voilà pourquoi en cas de doute, mieux vaut mettre les déchets dans la poubelle traditionnelle.

Sac jaune

Le tri sélectif s'effectue dans les sacs jaunes remis gratuitement en mairie. Sur ces sacs, sont dessinés les déchets qui doivent y être déposés, à savoir :

- les papiers propres, cartons,
- les emballages métalliques,
- les briques alimentaires,
- les bouteilles et flacons en plastique.

Tous ces emballages doivent être vides, mais il n'est pas nécessaire de les laver.

Ne jamais y mettre du verre, matériau très dangereux pour les agents qui effectuent le tri.

Il y a plastique et... plastique

Issus de la transformation du pétrole, les plastiques sont de plusieurs compositions. Seuls 3 d'entre eux sont aujourd'hui recyclés : ils sont faciles à reconnaître car ils servent à fabriquer tous les emballages qui ont une forme de bouteille, flacon



ou bidon.

Ne mettez donc que les bouteilles et flacons en plastique dans votre sac de tri (pas de pots, ni de barquettes, de sacs ou films...).

À déposer la veille de la collecte

Ne sortez vos sacs de tri que la veille du jour de collecte. Plusieurs raisons à cela : les papiers et cartons resteront au sec (mouillés, ils ne sont plus recyclables), le sac ne sera pas éventré par les animaux et c'est un peu plus agréable pour votre environnement !

Sur Saint-Thurien, **la collecte s'effectue le lundi**. Les sacs sont donc à déposer **le dimanche soir**.

La collecte des ordures ménagères est assurée le jeudi.

À noter

Élagage : à réaliser avant le 15 mars



Les arbres, les branches, les racines qui « avancent » sur les voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, aux frais des propriétaires, jusqu'à une hauteur de 4 mètres à partir du sol, au 15 mars au plus tard. À aucun moment, la voie et ses dépendances ne doivent être encombrées par les produits ou engins nécessaires à l'abattage ou à l'élagage.

Déchets spéciaux

Déchets d'équipement électrique et électronique DEEE

Ce sont tous les appareils qui fonctionnent avec des piles ou une prise électrique. Il faut :

- les déposer au magasin lorsque vous achetez un appareil neuf (le magasin vendeur a l'obligation de vous reprendre votre ancien appareil. En cas de livraison à domicile, demandez au livreur de récupérer votre ancien appareil).
- les amener à la déchèterie les jours de collecte des DEEE : 11 mars, 15 avril, 20 mai et 10 juin à Locunolé ; 9 & 10 mars, 13 & 14 avril, 18 & 19 mai, 8 & 9 juin à Quimperlé ; 4 mars, 8 avril, 6 mai et 3 juin à Scaër.

Autre possibilité, si votre équipement fonctionne, certaines associations les récupèrent et les réutilisent (Emmaüs à Rédéné par exemple).

Ampoules

Les ampoules usagées du type néons ou basse consommation sont des déchets dangereux : les rapporter dans votre magasin ou les déposer en déchèterie pour qu'elles soient recyclées. Les anciennes ampoules rondes sont à jeter dans la poubelle.

Seniors «mobiles»

Réunion à Mellac le 26 avril

Une réunion d'information en direction des «seniors, restez mobiles» le lundi 26 avril, de 14h à 16h, à la mairie de Mellac, à l'initiative du Conseil Général et de la prévention routière.

CAF

Permanence en mairie le 6 avril

La Caisse d'Allocations Familiales du Sud-Finistère organise actuellement une campagne d'information et de sensibilisation sur l'accès aux droits des diverses prestations familiales.

En effet, ne sont pas seulement concernées les familles mais aussi les jeunes ménages, les personnes âgées, les personnes handicapées, les personnes isolées, les demandeurs d'emploi, les jeunes travailleurs...

Afin d'avoir une connaissance précise des droits à prestations, des agents qualifiés de la CAF tiendront une permanence en mairie le mardi 6 avril de 14 h à 17 h.

Eco-construction

Salon à Scaër en avril

Les Communautés de communes du Pays de Quimperlé et de Concarneau Cornouaille organisent la 3^e édition du salon de l'éco-construction les 10 et 11 avril à Scaër. Les professionnels intéressés peuvent retirer un dossier d'inscription avant le 18 février auprès de Karine Kerlan, à la Cocopaq (Tél. 02 98 35 09).

Etat-civil 2009

Naissances :

Philippine MELCIOR, le 28 janvier
Clément HÉLO, le 7 avril
Nina PHILIPPE-LE PISSART, le 3 juin
Kélia RIGOUSSEN, le 9 juillet
Soazig DROAL, le 14 juillet
Killian TRAOUEN, le 14 novembre
Mewen RELIGIEUX, le 24 décembre
Maxime DANIEL, le 31 décembre

Mariages :

Carole DUFEUX et Jean DAUPHIN,
le 18 juillet
Marie VÉTAL et Bruno LE FUR, le 18 juillet
Isabelle GAILLARD et Patrick PASCO,
le 11 juillet
Marine BONNEFOY et Maëlig TANGUY,
le 19 septembre

Décès :

Joseph TRÉGUIER, le 25 avril
Marie DERRIEN, le 16 juin
Gabrielle TOULGOAT, le 14 octobre
Louis PENDU, le 30 octobre
Lucien GUIGOURÈS, le 5 novembre
Joséphine BACON, le 10 décembre
Annie GRILL, le 16 décembre

Service de soins

Le centre de santé infirmier

Créée en 1983, l'association Centre de santé infirmier Arzano-Querrien intervient sur un large territoire, et en particulier à St-Thurien. Elle est animée et gérée par une équipe de 17 bénévoles qui emploie 2 secrétaires, 14 infirmières et une infirmière coordinatrice, M.-P. Brishoual. Elle est co-présidée par Mme Castellani et M. Le Gleut, élus par le conseil d'administration.

Le centre travaille sur deux sites : au 31bis, rue Auguste Brizeux, à Arzano (où se situe le siège social de l'association), et au 11, rue St-Joseph à Querrien.

L'association est adhérente à la Fédération ADMR du Finistère qui regroupe 92 associations, dont quatre centres de santé infirmier.

Les ressources principales proviennent des actes effectués par le personnel infirmier.



En partenariat

Le centre travaille en relation avec les autres professionnels qui interviennent auprès des patients (médecins, kinés, pharmaciens, aides à domicile) et collabore avec les différents réseaux :

- ✓ le service Hospitalisation A Domicile,
- ✓ le service de soins infirmiers ALDS de Quimperlé,
- ✓ le service aide à domicile ADMR Ellé-Isole,
- ✓ les réseaux Onc'Oriant et Codiab-Kalonis pour les diabétiques et cardiaques (deux des infirmières participent aux marches organisées pour permettre aux patients de reprendre une activité physique à leur rythme),
- ✓ le laboratoire de Quimperlé.

« Nous collaborons aussi avec les IFSI-IFAS école d'infirmiers et d'aides-soignants en accueillant régulièrement des stagiaires, » précisent également les responsables.

Appel aux bénévoles

Structure de type associative, le centre fait appel aux bénévoles pour son fonctionnement. Et le renouvellement de ces responsables est essentiel pour l'association : « certains bénévoles actuellement en place depuis de nombreuses années aimeraient être remplacés. »

Appel est donc lancé aux bonnes volontés pour que ce service puisse continuer à exister sur le territoire.

Le rôle et les missions d'un centre de santé infirmier ?

Les centres de santé infirmier assurent, dans le respect du libre choix de l'usager, des activités de soins infirmiers sans hébergement, et participent à des actions de santé publique, de prévention, d'éducation pour la santé, et à des actions sociales. Ils pratiquent le tiers payant et respectent les tarifs conventionnels.

Les centres de santé assurent la continuité des soins d'accompagnement (soins d'hygiène, relationnels, palliatifs, ...), curatifs (injections, perfusions, chimiothérapie, pansements, ...), préventifs (actions individuelles et collectives), éducatifs...

Février

Samedi 6 : Soirée bœuf bourguignon du Comité de Jumelage
Samedi 13 : Après-midi costumée de l'Amicale Laïque
Mercredi 17 : Goûter dansant (Amicale du 3^e Âge)
Dimanche 28 : Assemblée générale de la Société de Pêche

Mars

Samedi 13 : Saint-Patrick du Comité de Jumelage
Mercredi 17 : Goûter dansant (Amicale du 3^e Âge)
Samedi 27 : Soirée Printemps de l'Amicale Laïque

Avril

Dimanche 18 : Troc et puces du Comité de Jumelage
Mercredi 21 : Goûter dansant (Amicale du 3^e Âge)

Mai

Samedi 1^{er} : Marche du muguet (Syndicat d'Initiative)
Samedi 8 : Journée ACPG
Mercredi 19 : Goûter dansant (Amicale du 3^e Âge)
Samedi 22 : Fest leur
Samedi 29 : Assemblée générale de l'USST & repas
Sam 29 & dim 30 : Initiation pêche à Prajoual
Dimanche 30 : Fête des mères

Juin

Samedi 5 : Repas des sapeurs-pompiers
Samedi 12 : Soirée dansante de l'AHBA
Mercredi 16 : Goûter dansant (Amicale du 3^e Âge)
Samedi 19 : Cochon grillé de l'UNC/AFN à Troysol
Dimanche 20 : Apéritif de la fête des pères

4

Juillet

Dimanche 4 : Bal (Amicale du 3^e Âge)
Samedi 10 au lundi 12 : Fêtes patronales (Syndicat d'Initiative)
Du 20 au 27 juillet : Voyage en Irlande du comité de jumelage
Samedi 24 : Journée de l'USST

Août

Dimanche 1^{er} : Fête champêtre de Troysol (Syndicat d'Initiative)
Dimanche 22 : Fête de la chasse
Dimanche 29 : Rallye touristique (Syndicat d'Initiative)

Septembre

Samedi 4 : Sortie et buffet de l'UNC-AFN
Dimanche 5 : Repas de la paroisse
Mercredi 15 : Goûter dansant (Amicale du 3^e Âge)
Dimanche 26 : Troc & puces de l'APE (école)

Octobre

Samedi 2 : Repas de remerciement du Syndicat d'Initiative
Dimanche 3 : Repas des personnes âgées (CCAS)
Mercredi 20 : Goûter dansant (Amicale du 3^e Âge)

Novembre

Samedi 6 : Repas de l'AHBA
Jeudi 11 : Journée UNC-AFN
Mercredi 17 : Goûter dansant (Amicale du 3^e Âge)
Samedi 27 : Couscous-loto de l'Amicale Laïque

Décembre

Samedi 4 : Téléthon inter-associations
Samedi 11 : Arbre de Noël des sapeurs-pompiers
Vendredi 17 : Goûter de Noël
Samedi 18 : Repas (Amicale du 3^e Âge)
Samedi 18 : Sainte-Barbe des sapeurs-pompiers
Mardi 28 : Sortie cinéma pour les enfants (Syndicat d'Initiative)



En fin d'année scolaire, les élèves ont fait le spectacle lors de la kermesse.



En juillet, les fêtes patronales avec en particulier les Foulées Thuriennes.



Les Irlandais de Kilmacow étaient en visite l'été dernier.



Soirée musique en novembre dernier avec notamment deux groupes locaux.